

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 136)

## AMENDEMENT

N ° CL133

présenté par

Mme Lakrafi, M. Anglade, Mme Caroit, M. Caure, Mme Yadan, Mme Rousselot, Mme Genetet,  
M. Frédéric Petit et M. Lescure

-----

### ARTICLE 14

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.